

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

**Dorval Lux Convictions Fund (F/A(EUR) ISIN: LU1870308118),
un compartiment de Natixis International Funds (Lux) I SICAV**

Société de gestion et Promoteur : Natixis Investment Managers S.A., société du groupe Natixis
Gestionnaire d'investissement : Dorval Asset Management, société du groupe Natixis

Objectifs et politique d'investissement

Le Fonds est un fonds nourricier (le « Fonds nourricier ») du fonds maître français Dorval Convictions Fund (le « Fonds maître »). Le Fonds cherche à augmenter la valeur de ses actifs sur le moyen terme en investissant au moins 85 % de ses actifs dans le Fonds maître.

Objectif d'investissement :

Le Fonds nourricier a le même objectif d'investissement que le Fonds maître. L'objectif d'investissement du Fonds maître est de surperformer les indices de référence suivants : 50 % de l'EONIA Capitalization Index 7 Day et 50 % de l'EURO STOXX 50 Index NR (EUR) (les « Indices de référence composites ») sur une durée d'investissement minimum de trois (3) ans, via une allocation flexible entre les titres de participation et les titres à revenu fixe.

Politique d'investissement :

Le Fonds nourricier a la même politique d'investissement que le Fonds maître. En conséquence, le style de gestion d'investissement du Fonds nourricier dérive de celui du Fonds maître.

Le Fonds maître fait l'objet d'une gestion active. La politique d'investissement du Fonds maître consiste à investir dans un portefeuille diversifié principalement composé de titres de participation et de titres à revenu fixe européens.

Entre 0 % et 100 % du total des actifs du Fonds maître peut être exposé aux titres de participation, tel que décrit de façon plus détaillée dans le prospectus du Fonds maître. L'exposition est déterminée après l'analyse de quatre types de données : macroéconomiques, opportunités spécifiques concernant des titres, dynamique du marché ainsi que valorisations du marché et des actions.

Une fois l'exposition aux actions déterminée, le Gestionnaire d'investissement adopte une approche de sélection de titres de discrétionnaire pouvant inclure les critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance). Entre 0 % et 100 % des actifs du Fonds maître peuvent être exposés aux titres à revenu fixe, tel que décrit de façon plus détaillée dans le prospectus du Fonds maître.

Le Fonds maître peut investir entre 0 % et 10 % dans des OPC qui sont des OPCVM ou des FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle afin d'atteindre l'objectif de gestion ou comme substituts aux liquidités et avoirs équivalents. Le Fonds maître peut investir dans

des OPC gérés par Dorval Asset Management.

Le Fonds maître peut effectuer des dépôts d'une durée maximum de douze mois afin d'obtenir des intérêts sur les liquidités conformément à leurs niveaux de rémunération par rapport à d'autres produits du marché monétaire.

Recours aux produits dérivés ou autres techniques et instruments d'investissement par le Fonds maître :

Le Fonds maître peut recourir à des contrats à terme standardisés, des contrats à terme de gré à gré et des options, afin d'exposer ses actifs aux risques liés aux taux d'intérêt, aux taux de change ou aux actions, ou de les couvrir contre de tels risques, dans les limites stipulées à la rubrique « Recours aux instruments dérivés, techniques d'investissement et de couverture spéciales » du Prospectus.

Afin d'atteindre ses objectifs de gestion, le Fonds maître peut aussi utiliser des bons de souscription (c.à.d. des titres donnant le droit au porteur d'acheter l'action sous-jacente de la société émettrice à un prix d'exercice fixe jusqu'à la date d'expiration) ou l'équivalent et des obligations convertibles négociées sur des marchés réglementés afin d'exposer ses actifs aux risques liés aux actions ou de les couvrir contre ces risques.

L'Indice composite sert à postériori d'indicateur pour évaluer la performance du Fonds et pour calculer les commissions de performance des catégories d'actions concernées. Le Fonds maître est géré en référence à l'Indice composite et vise à le surperformer. Toutefois le Fonds maître n'est soumis à aucune contrainte eu égard à cet Indice composite et peut par conséquent s'en écarter considérablement.

Le Fonds maître peut recourir à des instruments dérivés à des fins de couverture et d'investissement.

La Devise de référence du Fonds est l'euro.

Les actionnaires peuvent obtenir le rachat de leurs Actions sur demande, lors de tout jour ouvrable au Luxembourg. Les revenus issus du Fonds sont distribués s'il s'agit d'Actions de distribution et réinvestis s'il s'agit d'Actions de capitalisation, comme indiqué de manière plus détaillée dans le présent document. Veuillez lire la section du Prospectus intitulée « Souscription, transfert, conversion et rachat d'Actions » pour de plus amples renseignements.

Recommandation : ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai inférieur à trois ans.

Profil de risque et de rendement



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Ce classement sur l'échelle de l'indicateur synthétique de risque et de rendement s'explique par l'allocation du Fonds aux marchés obligataires et/ou boursiers. Les données historiques ne sont pas nécessairement une indication fiable des données futures. La catégorie de risque susmentionnée n'est pas garantie et peut évoluer au fil du temps. Le capital du Fonds n'est pas garanti et sa valeur n'est pas protégée. La catégorie la moins risquée n'est pas totalement exempte de risque.

Des contrats de négociation conclus pour le Fonds nourricier et le Fonds maître prévoient que les souscriptions et les rachats demandés par le Fonds nourricier peuvent être placés avant l'heure limite du Fonds maître.

Les risques suivants sont importants pour le Fonds, mais ne sont pas adéquatement pris en considération par l'indicateur synthétique :

Risque lié aux petites capitalisations : Les fonds qui investissent dans des sociétés de petites capitalisations boursières peuvent être particulièrement sensibles aux fluctuations de cours prononcées et à certaines fluctuations du marché, et peuvent avoir plus de difficultés à vendre leurs titres rapidement et facilement.

Risque lié aux instruments dérivés/Risque de contrepartie : Les Fonds peuvent conclure des contrats sur instruments dérivés cotés ou non cotés, afin d'investir indirectement dans un actif sous-jacent ou de protéger leurs actifs. Les paiements inhérents à ces contrats varient en fonction de la valeur des actifs sous-jacents. En raison de ces contrats, les Fonds peuvent obtenir une exposition de marché plus importante qu'elle ne le serait autrement, ce qui, dans certains cas, peut

augmenter les pertes éventuellement subies. Les contrats non cotés sont conclus avec une contrepartie spécifique. Si cette dernière est mise en liquidation, fait faillite ou fait défaut sur le contrat, le Fonds peut subir une perte. Dans la mesure où ces contrats ne sont pas cotés, il peut être difficile de calculer leur valeur.

Risque lié aux fonds équilibrés : Les fonds équilibrés peuvent être entièrement exposés à toute catégorie d'actifs éligibles ou combinaison de catégories d'actifs éligibles, y compris les titres de participation et les titres à revenu fixe, en fonction des points de vue et des décisions de placement du Gestionnaire d'investissement du Fonds. Les allocations du Fonds aux catégories d'actifs éligibles sont susceptibles de varier dans le temps et chaque catégorie d'actifs présente des risques particuliers. La valeur du Fonds dépendra de la performance combinée de tous les actifs détenus. Une hausse de la valeur d'une catégorie d'actifs éligibles particulière ou d'une combinaison de catégories d'actifs éligibles ne donne pas forcément lieu à une augmentation de la valeur du Fonds.

Risque de crédit : Les fonds qui investissent dans des titres de créance émis par une entreprise, une banque ou un organisme souverain sont exposés au risque que l'émetteur ne soit pas en mesure de rembourser ses créanciers (capital et intérêts). En outre, si, après l'acquisition du titre concerné, le risque de défaut de paiement attribué à l'émetteur augmente, la valeur dudit titre est susceptible de diminuer.

Risque lié à la concentration géographique : Les fonds qui concentrent leurs investissements dans certaines régions peuvent subir des pertes, notamment si les économies de ces régions connaissent des difficultés ou si les investissements y deviennent moins attractifs. En outre, les marchés sur lesquels les fonds investissent peuvent être affectés de manière significative par des conditions politiques, économiques ou réglementaires défavorables.

Veuillez lire la section du Prospectus intitulée « Risques spécifiques » pour de plus amples renseignements sur les risques.

Frais inhérents au Fonds

Les frais acquittés par les investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais par Catégorie d'actions – Catégorie d'actions F

Frais ponctuels facturés avant ou après l'investissement

Frais d'entrée 4,00 %

Frais de sortie Aucun *

Ces chiffres constituent les pourcentages maximums pouvant être déduits des fonds que vous avez engagés.

Frais prélevés par le Fonds sur une période d'un an

Frais courants 1,98 % par an

Ratio des frais totaux (TER) incluant les frais de gestion indirects du Fonds maître

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de performance 20,00 % de la performance supérieure à celle de l'Indice composite.

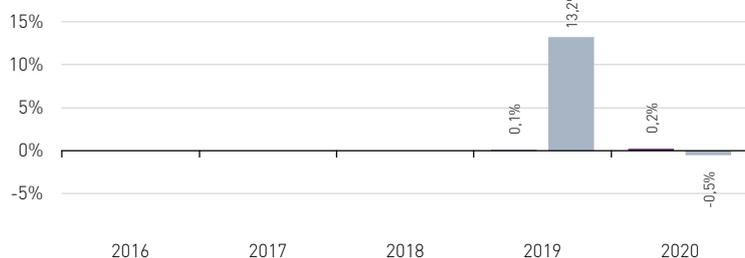
Les **frais d'entrée** et de **sortie** indiqués sont des chiffres maximums. Il est possible que vous payiez moins – pour en savoir plus, veuillez consulter votre conseiller financier.

*Un prélèvement pouvant aller jusqu'à 2,00 % peut être appliqué à tout investisseur pratiquant une activité de négoce excessive ou effectuant des activités de market timing.

Concernant les **frais courants**, le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice clos en décembre 2020. Sont exclus de ce montant les frais de transaction du portefeuille, hormis les frais d'entrée ou de sortie payés par la SICAV lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif. Les frais de gestion indirects maximum (stipulés dans le Prospectus) pouvant être appliqués par le Fonds maître et auxquels le Fonds est indirectement exposé sont inclus dans le montant des frais courants. Pour l'exercice précédent clos le 31 décembre 2020, la commission de performance s'élevait à 0,20 %.

Pour de plus amples renseignements concernant les frais, veuillez lire les chapitres « Commissions et frais » et « Souscription, transfert, conversion et rachat d'actions » du prospectus du Fonds, qui est disponible à l'adresse www.im.natixis.com/intl/intl-fund-documents.

Performances passées



La performance passée n'est pas un indicateur fiable de la performance future.

Ce diagramme illustre la performance de la Catégorie d'actions F/A(EUR), dans sa devise de cotation, nette des frais courants et hors droits d'entrée et de sortie, ainsi que celle de l'indice 50% EONIA Capitalization Index 7-Day and 50% EURO STOXX 50 Index NR (EUR).

La performance du Fonds n'est pas liée à celle de l'Indice composite. L'Indice composite doit être utilisé à titre comparatif.

Date de création du Fonds : 30 décembre 2016.

■ F/A(EUR) ■ 50% EONIA Capitalization Index 7-Day and 50% EURO STOXX 50 Index NR (EUR)

Informations pratiques

Dépositaire et Agent administratif du Fonds

Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.
80, route d'Esch
L-1470 Luxembourg

Heure limite : J à 10 h 00 (heure du Luxembourg)

Des informations complémentaires concernant la SICAV, le Fonds et le Fonds maître (dont la version anglaise du prospectus complet, les derniers rapports et comptes et le Document d'information clé pour l'investisseur du Fonds maître) ainsi que la procédure d'échange d'Actions d'un compartiment vers un autre au sein de la SICAV sont disponibles gratuitement sur demande auprès du siège social de la Société de gestion ou du Dépositaire et Agent administratif. Le prix par action du Fonds peut être obtenu à l'adresse im.natixis.com ou au siège social de la Société de gestion ou de l'Agent administratif.

Le fait que le Fonds maître ne soit pas établi dans le même État membre que le Fonds pourrait avoir des conséquences sur le régime fiscal du Fonds.

Les actifs et passifs de chaque compartiment étant séparés, les droits des investisseurs et des créanciers relatifs à un compartiment donné sont limités aux actifs de ce compartiment, sauf stipulation contraire dans les documents constitutifs de la SICAV.

Le Fonds peut être assujéti à un régime fiscal spécifique au Luxembourg, ce qui, selon votre pays de résidence, peut avoir un impact sur votre investissement. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter votre conseiller.

De plus amples informations relatives à la politique de rémunération mise à jour de la Société de gestion qui décrit le mode de calcul et d'attribution de la rémunération et des avantages, sont disponibles sur le site Internet suivant : <https://im.natixis.com/intl/regulatory-information>. Une copie papier de la politique de rémunération est également disponible sans frais et sur demande adressée à la Société de gestion.

Société de gestion :

Natixis Investment Managers S.A.
2, rue Jean Monnet
L-2180 Luxembourg

Informations complémentaires

Catégorie d'actions	ISIN	Types d'investisseurs	Devises	Investissement initial minimum**	Participation minimum**	Politique de dividendes	TER
F/A(EUR)	LU1870308118	Investisseurs particuliers	Euro	Néant	Néant	Capitalisation	1,98 % par an
F/D(EUR)	LU1870307904	Investisseurs particuliers	Euro	Néant	Néant	Distribution	1,98 % par an
H-F/D(USD)	LU1870308035	Investisseurs particuliers	Dollar américain	Néant	Néant	Distribution	1,98 % par an
H-F/D(CHF)	LU1870308209	Investisseurs particuliers	Franc suisse	Néant	Néant	Distribution	1,98 % par an
H-F/A(CHF)	LU1870308894	Investisseurs particuliers	Franc suisse	Néant	Néant	Capitalisation	1,98 % par an
H-F/A(USD)	LU1870308621	Investisseurs particuliers	Dollar américain	Néant	Néant	Capitalisation	1,98 % par an

**ou un montant équivalent dans la devise de la Catégorie d'actions concernée, lorsque l'Investissement initial minimum/le Montant minimum de détention est exprimé en devises.

La responsabilité de Natixis Investment Managers S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Ce Fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Natixis Investment Managers S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 18 février 2021.